

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 45 (1974)

**Heft:** 7

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

résidente ; dans ce tableau, une distinction a été faite entre les logements antérieurs à 1947, ceux qui ont été construits depuis 1947 jusqu'au milieu de 1973 et enfin le total des logements des différentes périodes de construction, les logements construits au cours du deuxième semestre 1973 étant pris en considération pour la part qui leur revient. En complément, le tableau montre, pour les appartements antérieurs à 1947 et pour ceux de toutes les périodes de construction, l'évolution des loyers depuis la révision de leur indice opérée sur la base de mai 1966.

Les logements antérieurs à 1947 accusent en moyenne pondérée un renchérissement de 3,3 % par rapport à novembre 1973 ; la progression est de 2,5 % pour les appartements construits depuis 1947 jusqu'au milieu de 1973.

Depuis mai 1966, les loyers ont augmenté en moyenne pondérée de 74,2 % pour les anciens logements et de 77 % pour ceux de l'ensemble des périodes de construction. Dans les diverses communes, il y a des écarts en partie assez considérables par rapport à la montée du niveau national moyen des loyers.

Dans l'appréciation de ces taux, il faut tenir compte du fait que, pour les logements de l'ensemble des périodes de construction, les appartements anciens, récents ou tout récents sont pris en considération au prorata de leur nombre réel. La construction de logements demeurant active, les logements les plus récents sont en proportion relativement importante, d'où une répercussion correspondante sur le niveau moyen des loyers payés pour les logements de l'ensemble des périodes de construction.

#### Enquête de mai 1974 sur les loyers

Communes	Variation des loyers depuis novembre 1973, en pour-cent			Mai 1974, si mai 1966 = 100	
	Logements construits avant 1947	Logements construits de 1947 au 1 <sup>er</sup> sem. 1973	Ensemble des logements 1	Logements construits avant 1947	Ensemble des logements 1
Bâle	+ 3,5	+ 1,9	+ 2,8	181,9	178,6
Bienne	+ 3,7	+ 2,5	+ 3,7	165,9	169,9
La Chaux-de-Fonds	+ 1,8	+ 1,2	+ 2,0	162,5	159,7
Le Locle	+ 2,1	+ 1,9	+ 5,1	154,3	158,7
<b>Porrentruy</b>	+ <b>2,1</b>	+ <b>4,0</b>	+ <b>3,4</b>	<b>150,9</b>	<b>163,7</b>
<b>Saint-Imier</b>	+ <b>4,7</b>	+ <b>2,9</b>	+ <b>4,0</b>	<b>151,6</b>	<b>148,1</b>
Zurich	+ 3,7	+ 3,0	+ 3,9	176,2	173,0
Moyenne générale <sup>2</sup>	+ 3,3	+ 2,5	+ 3,8	174,2	177,0

<sup>1</sup> Compte tenu dans une juste mesure des logements construits pendant le deuxième semestre de 1973.

<sup>2</sup> Pondérée par le nombre d'habitants selon le recensement de la population du 1<sup>er</sup> décembre 1970. (Source : « La Vie économique »)

#### ORGANES DE L'ADIJ

##### Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier, tél. 039 41 31 08

Secrétaire général : François Lachat, 2740 Moutier, tél. 032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Jean Jobé, 2900 Porrentruy, tél. 066 66 10 29

Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. 032 93 12 45

Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville, tél. 038 51 31 21

##### Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51 / 93 41 53

Abonnement annuel : Fr. 20.— ; le numéro Fr. 2.— Caisse CCP 25 - 2086